RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01582
Numéro SIREN : 350 487 518
Nom ou dénomination : ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2022 sous le numéro de dépôt 11488

27 MAI 2022

ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN BATIMENT
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 25, allée du Closeau
93160 NOISY-LE-GRAND
350 487 518 RCS BOBIGNY

C O M P T E S A N N U E L S

AU 31 DECEMBRE 2021

Comptes certifiés conformes

Monsieur Nurettin KALKAN

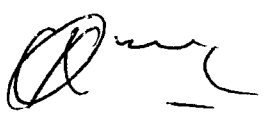

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 25 Allée du Closeau 93160 NOISY LE GRAND — Durée de l'exercice précédent* 14

Numéro SIRET* 3 5 0 4 8 7 5 1 8 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	492 850	AC		492 850	
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	499	AG	352	147	314
	Fonds commercial (1)	AH	32 248	AI		32 248	32 248
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	209 557	AS	117 932	91 625	122 192
	Autres immobilisations corporelles	AT	781 200	AU	143 566	637 634	512 995
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	11 860	BI		11 860	10 896
	TOTAL (II)	BJ	1 528 214	BK	261 850	1 266 364	678 645
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	783 524	BM		783 524	813 228
	En cours de production de biens	BN	811 586	BO		811 586	706 070
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	881 324	BY		881 324	1 561 039
	Autres créances (3)	BZ	654 021	CA		654 021	822 428
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	113 354	CG		113 354	459 041
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	114 102	CI		114 102	47 891
	TOTAL (III)	CJ	3 357 912	CK		3 357 912	4 409 699
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 886 126	1A	261 850	4 624 277	5 088 344

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part a moins d'un an des immobilisations financieres nettes	CP	0	(3) Part a plus d'un an	CR	
Clause de reserve de propriete *	Immobilisations	Stocks			Creances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000270 en Euros

SCOE

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impots)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....250.000.....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	186 866	130 646
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	216 262-	56 220
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	245 604	461 866
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 187 240	1 051 356
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 532	561
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 530 020	1 663 392
	Dettes fiscales et sociales	DY	936 735	941 018
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	723 146	970 150
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 378 672	4 626 478
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 624 277	5 088 344

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 424 861	3 626 540
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	182 243	1 178

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000270 en Euros

SCOF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	8 677 632	FH	FI	8 677 632	7 352 877
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 677 632	FK	FL	8 677 632	7 352 877
	Production stockée*				FM	105 516	706 070
	Production immobilisée*				FN	244 126	433 429
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		6 295
	Autres produits (1) (11)				FQ	14	11 097
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	9 027 287	8 509 768
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 983 284	2 796 716
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	29 704	419 183-
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	4 494 165	4 445 794
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	63 671	79 127
	Salaires et traitements*				FY	1 058 689	958 439
	Charges sociales (10)				FZ	342 860	505 534
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	87 228	62 339
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	4 348	272
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	9 063 948	8 429 037
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	36 661-	80 731
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 894	1 118
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	9 894	1 118
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 894-	1 118-
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	46 556-	79 613

Cegid Quadra

Dossier N° 000270 en Euros — RENVOIS — SÛR

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Neant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	74 174	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		4 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	74 174	4 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	236 130	7 335
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	236 130	11 535
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	161 956-	7 335-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 750	16 058
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 101 461	8 513 968
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 317 723	8 457 748
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	216 262-	56 220
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	37 254	52 389
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		6 295
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		269
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES FISCALES	12 475	
PENALITES NON DEDUCTIBLES	223 654	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		74 174

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			492 850
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	32 747		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	209 557		
Installations générales agencements aménagements divers	433 429		156 126
Matériel de transport	148 446		18 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 192		6 959
TOTAL	809 624		181 133
Prêts, autres immobilisations financières	10 896		963
TOTAL	10 896		963
TOTAL GENERAL	853 267		674 946

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			492 850	492 850
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 747	32 747
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			209 557	209 557
Installations générales agencements aménagements divers			589 555	589 555
Matériel de transport			166 494	166 494
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 152	25 152
TOTAL			990 757	990 757
Prêts, autres immobilisations financières			11 860	11 860
TOTAL			11 860	11 860
TOTAL GENERAL			1 528 214	1 528 214

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	185	167		352
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	87 365	30 567		117 932
Installations générales agencements aménagements divers	80	28 953		29 033
Matériel de transport	77 387	23 033		100 420
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 605	4 508		14 113
TOTAL	174 437	87 061		261 498
TOTAL GENERAL	174 622	87 228		261 850

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	167				
Instal.techniques matériel outillage indus.	30 567				
Instal.générales agenc.aménag.divers	28 953				
Matériel de transport	23 033				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 190	318			
TOTAL	86 743	318			
TOTAL GENERAL	86 910	318			

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 860	0	11 860
Autres créances clients	881 324	881 324	
Personnel et comptes rattachés	5 900	5 900	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 554	10 554	
Taxe sur la valeur ajoutée	87 447	87 447	
Groupe et associés	330 240	330 240	
Débiteurs divers	219 880	219 880	
Charges constatées d'avance	114 102	114 102	
TOTAL	1 661 307	1 649 447	11 860

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	182 243	182 243		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	136 467	66 548	69 919	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 530 020	1 530 020		
Personnel et comptes rattachés	58 207	58 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	336 433	336 433		
Impôts sur les bénéfices	1 855	1 855		
Taxe sur la valeur ajoutée	527 435	527 435		
Autres impôts taxes et assimilés	12 806	12 806		
Groupe et associés	1 532	0	1 532	
Autres dettes	723 146	723 146		
TOTAL	3 510 143	3 438 692	71 451	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 669			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 858			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 532			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	250.0000	1 000			1 000

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 554
Total	10 554

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	9 464
Total	9 464

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	114 102
Total	114 102

ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN BATIMENT
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 25, allée du Closeau
93160 NOISY-LE-GRAND
350 487 518 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 25 Mars
A 15 heures

Monsieur Nurettin KALKAN, demeurant 4, rue des Azalées 77164 FERRIERES EN BRIE,

Associé unique de la société ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN

BATIMENT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Nurettin KALKAN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Rémunération du Président,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé la somme de 254 301 € a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 208 511.71 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	208 511.71 euros
En totalité au compte « report à nouveau », s'élevant ainsi à	- 21 711.68 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique approuve sa rémunération versée pour l'exercice écoulé concernant l'exercice des fonctions de Président qui s'est élevée à 53 781.00 euros.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Nurettin KALKAN

ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN BATIMENT
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 25, allée du Closeau
93160 NOISY-LE-GRAND
350 487 518 RCS BOBIGNY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 MARS 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 208 511.71 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	208 511.71 euros
En totalité au compte « report à nouveau », s'élevant ainsi à	- 21 711.68 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le gérant

